



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2005/5
1^{er} septembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer
(Cinquante-neuvième session, Paris (France),
24 et 25 novembre 2005,
Point 5 c) de l'ordre du jour)

**FACILITATION DU PASSAGE DES FRONTIÈRES DANS LE TRANSPORT
FERROVIAIRE INTERNATIONAL**

Projet relatif à la facilitation du passage des frontières dans la région
de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI)

Note du secrétariat

Dans le cadre des activités de la SECI en matière de transport ferroviaire, son Groupe de travail spécial sur la réduction du temps d'attente des trains-navettes aux frontières a poursuivi, lors de sa treizième session, l'amélioration des accords bilatéraux de transport ferroviaire conclus entre les pays membres de la SECI, notamment en modifiant de nombreuses pratiques d'exploitation, surtout dans les gares frontière, afin de réduire la durée totale du trajet des trains de voyageurs et de marchandises. De plus, il est parvenu à un accord sur i) un système de surveillance du trafic ferroviaire dans les gares frontière et ii) la définition d'un «train bloc». Lors de sa quatorzième session, les travaux ont été engagés au sujet i) d'un projet d'accord intergouvernemental type qui jetterait les bases d'un système de transport international ferroviaire entre les pays de la SECI et ii) des indicateurs de performance pour le franchissement des frontières. Le Groupe de travail spécial a aussi contribué activement à l'organisation d'une démonstration d'un parcours de train bloc entre Istanbul et Cologne, le 9 mai 2004.

À sa quinzième session, le Groupe de travail a examiné les questions relatives aux chemins de fer qu'il conviendrait d'inscrire au Programme de la Banque mondiale visant à faciliter les échanges commerciaux et les transports en Europe du Sud-Est (TTFSE II). Sur la base de l'expérience positive que la Banque mondiale a acquise dans le cadre de son projet routier visant à faciliter les échanges commerciaux et les transports en Europe du Sud-Est, qui a eu des résultats tangibles, un certain nombre de pays de l'Europe du Sud-Est limitrophes de l'UE ont exprimé le vœu de transposer ce projet aux transports par chemin de fer. À cet égard, le Groupe de travail a proposé un grand nombre de possibilités d'investissement susceptibles d'améliorer le transport par chemin de fer dans les pays de la SECI concernés, et d'être retenus pour le projet ferroviaire de TTFSE II.

À ses seizième et dix-septième sessions, le Groupe de travail a, entre autres, précisé quelles pourraient être ses contributions au programme TTFSE II proposé, fait le point sur les progrès enregistrés dans le domaine de la réduction du temps d'attente des trains-navettes aux frontières, appelé l'attention sur les éléments à faire figurer dans le projet d'accord type, rationalisé les procédures de contrôle aux frontières pour les trains de passagers et de marchandises et examiné une liste d'indicateurs de performance à prendre en considération dans le cadre du projet TTFSE II.
